

MAIRIE D'ANGOUSTRINE VILLENEUVE-DES-ESCALDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° : 2024-09-003

L'an deux mille vingt-quatre et le 25 septembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades, régulièrement convoqué le 13 septembre 2024, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Christian PALLARES Maire.

Etaient présents : Christian PALLARES, Brice BOUVIER, Marie-José ESTEVA, Quentin FALCOZ, Agnès DELCOR, Emilie BOULET, Mathieu GARRIGUE, Sandrine PIROF, Bernard PIROF, Laetitia TISSEYRE, Angélique FOUSTER
Eric CHARRE en visioconférence

Absents :

Mme Virginie SPITZ donne procuration à Mme Emilie BOULET
M. Ludovic THIVOLLE donne procuration à Mme Marie-José ESTEVA

Madame Emilie BOULET a été élue secrétaire de séance.

Subvention DETR
Rénovation et extension de la salle polyvalente

M. Le Maire informe le Conseil Municipal de l'estimatif concernant la rénovation et extension de la salle polyvalente pour un montant total de travaux de 770 000 € HT.

La part à la construction a été estimée à 556 000 € HT

Demande l'aide de l'état.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

DEMANDE une aide pour la rénovation et l'extension de la salle polyvalente par le biais de la DETR.

DIT que le plan de financement peut être ainsi fait :

Construction salle polyvalente		556 000 € HT
Participation Etat DETR sollicitée	40.00 %	222 400 €
Participation conseil Départemental	23.00 %	127 880 €
Autofinancement	37.00 %	205 720 €

DONNE tous pouvoirs à M. Le Maire en ce qui concerne le règlement de cette opération et la signature des pièces y étant relative.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Monsieur Le Maire
Christian PALLARES



Accusé de réception en préfecture
066-216600056-20240913-202409003-DE
Date de télétransmission : 01/10/2024
Date de réception préfecture : 01/10/2024